

Communiqué de presse

La population montaine approuve « l'initiative Valleyre »

Dimanche 22 septembre 2024, l'initiative populaire communale « Sauvons le Vallon de la Valleyre, le poumon vert du Mont ! » a été largement approuvée par 71% des voix par le corps électoral du Mont-sur-Lausanne. Cette votation communale a suscité un large intérêt avec une participation de près de 53%.

L'initiative, qui demandait que le périmètre entier du plan de quartier Valleyre soit classé en zone inconstructible et fasse l'objet d'une planification tendant à sa préservation sous forme d'espace de délasserement et de préservation de la nature, a été approuvée par 2336 votes en faveur, 902 votes contre et 55 bulletins blancs enregistrés lors du décompte final.

La Municipalité du Mont-sur-Lausanne prend acte de ce résultat clair. Elle se réjouit que le débat démocratique ait pu avoir lieu dans de bonnes conditions, notamment grâce aux mesures conservatoires qu'elle a prises en suspendant les procédures de permis de construire et d'abattage jusqu'à droit connu sur le sort de l'initiative.

Des mesures rapides de mises en œuvre seront prochainement annoncées par la Municipalité à la suite de l'acceptation de l'initiative.

Le Mont-sur-Lausanne, le 22 septembre 2024

Contact

Mme Laurence Muller Achtari, syndique
021 651 91 86, laurence.mullerachtari@lemontsurlausanne.ch